

1. Record Nr.	UNINA9910548299203321
Autore	Anheim Étienne
Titolo	Statuts, écritures et pratiques sociales dans les sociétés de l'Italie communale et du Midi de la France (xiii ^e -xv ^e siècle) // Didier Lett
Pubbl/distr/stampa	Rome, : Publications de l'École française de Rome, 2021
ISBN	2-7283-1529-9
Descrizione fisica	1 online resource (382 p.)
Collana	Collection de l'École française de Rome
Altri autori (Persone)	CammarosanoPaolo ChastangPierre GarnierFlorent GrilloPaolo HébertMichel LeroyNicolas LettDidier ProveroLuigi RigaudièreAlbert TanziniLorenzo TheisValérie
Soggetti	History Medieval & Renaissance Studies Administration communale statuts droit communal
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Ce volume est l'aboutissement d'un itinéraire de recherche collective de plusieurs années regroupant des chercheurs français et italiens. Issu d'un programme de l'EFR intitulé « Statuts, écritures et pratiques sociales dans les sociétés de la Méditerranée occidentale (XII ^e -XV ^e siècle) » (2012-2016), il rassemble les papiers de synthèse des cinq colloques qui ont été organisés dans la cadre de ce programme accompagnés d'

une introduction et d'une conclusion. Les « corpus statutaires » définis comme « tout type de texte qui se présente comme une forme écrite et stabilisée du droit local, édictée par une autorité publique » y sont étudiés de leur confection à leur usage social dans un souci comparatiste entre deux aires géographiques et traditions historiographiques distinctes : l'Italie communale et le Midi de la France. Après l'analyse de leur forme matérielle, du vocabulaire et des langues utilisées, l'ouvrage s'intéresse aux « acteurs » de la norme, à la rhétorique et à l'écriture puis replace la matière statutaire dans son paysage documentaire pour mesurer les circulations documentaires en analysant les points de contact entre les statuts et les autres documents produits par les autorités communales, par des institutions de la commune et par une autorité supérieure, avant d'étudier l'organisation interne des statuts, le plan adopté et les principaux thèmes abordés pour terminer sur l'usage des statuts dans les autres formes documentaires. L'historiographie italienne a fait des statuts communaux des monuments. Nous avons tenté d'en refaire ce qu'ils étaient, c'est-à-dire des documents, objets matériels produits en contexte par des hommes de terrain pour vivre en commun et créer du lien social.
